



# Renseignements généraux

## Cours socioculturels

### Hiver 2021

#### Inscription

Dès le lundi 14 décembre, 8 h

Veillez prendre note que nos bureaux seront fermés du 24 décembre 2020 au 4 janvier 2021. Il vous sera quand même possible de vous inscrire en ligne durant cette période.

#### Comment s'inscrire?

- **En ligne**

[www.cndf.qc.ca/sportnet](http://www.cndf.qc.ca/sportnet)

Pour l'inscription en ligne, les nouveaux clients doivent créer leur compte sur notre portail d'inscription. Cliquez sur le bouton « Créer un compte » et suivez la procédure. Vous pouvez créer votre compte en tout temps et ainsi gagner du temps le jour de votre inscription.

- **Par téléphone**

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

#### Modalités de paiement

Le paiement se fait en un seul versement au moment de l'inscription.

- Par carte de crédit Visa ou MasterCard.
- Par chèque libellé à l'ordre du Campus Notre-Dame-de-Foy. Des frais administratifs de 10 \$ sont applicables pour tout chèque sans provision ou pour tout arrêt de paiement.
- Par carte de débit.

#### Confirmation d'inscription et reçu

Votre confirmation d'inscription en ligne et votre reçu officiel seront disponibles dans la section « Reçus » de votre compte en ligne.

#### Taxes

Les taxes en vigueur sont incluses dans le prix des cours, des volumes et du matériel lorsqu'elles s'appliquent. Les cours s'adressant aux 14 ans et moins, les cours de musique pour tous et les cours d'anglais pour tous sont exempts de taxes. Veuillez noter que les prix sont modifiables sans préavis.

## **Cours annulés/jumelés**

Dans la mesure où un cours n'aurait pas suffisamment de participants, le Campus Notre-Dame-de-Foy se réserve le droit de l'annuler ou de le jumeler à un autre cours, et ce, jusqu'à la date finale des inscriptions.

## **Liste d'attente**

Sur le portail d'inscription, il est possible de mettre le nom de la personne que vous désirez inscrire sur la liste d'attente de chacun des cours. Cette option permet de déterminer la priorité de sélection des demandes d'inscriptions lorsque des places se libèrent. Également, cela permet au CNDF d'ajouter des cours à la même période si la demande et le personnel requis sont disponibles.

## **Reprise de cours**

Si le CNDF doit annuler ses activités pour causes majeures (incendie, accident, cause fortuite, « acte de Dieu », tempête, etc.), les activités ne seront pas reprises et aucun remboursement ne sera accordé. Il en est de même si un participant devait s'absenter pour un ou plusieurs cours.

## **Remboursement**

Aucun remboursement n'est accordé, sauf si une activité ne peut s'offrir faute d'inscriptions suffisantes ou encore s'il survient un problème de santé majeur empêchant la poursuite des cours (un certificat médical est exigé).

**La demande de remboursement devra être envoyée par courriel au moins 15 jours avant la fin du cours à [support.collectivite@cndf.qc.ca](mailto:support.collectivite@cndf.qc.ca) et appuyée d'un certificat médical numérisé.**

Les frais d'inscription seront remboursés proportionnellement au nombre de cours restants. Des frais d'administration de 15 % du montant initial seront retenus jusqu'à concurrence de 20 \$.

## **Stationnement**

Veuillez noter que la vignette de stationnement n'est pas nécessaire en soirée ni la fin de semaine. Pour les cours de jour, vous devrez vous procurer une vignette de stationnement (dépôt de 20 \$ en argent comptant) auprès des Services aux étudiants (pavillon central, 5000, rue Clément-Lockquell, bureau R18A-B).

## **Responsabilités**

Le Campus Notre-Dame-de-Foy se dégage de toute responsabilité quant aux dommages corporels et matériels, pertes ou vols pouvant survenir dans le cadre de ses activités. Par conséquent, aucun recours ne pourra être intenté contre le CNDF. Pour assurer la sécurité de vos biens, un cadenas est fortement recommandé sur votre casier.

## **Covid-19**

Veuillez noter que certaines informations de la programmation sont sous réserve de modifications en raison de la COVID-19 et des directives gouvernementales qui en découlent. Par ailleurs, sachez que le CNDF suit les mesures émises par la Santé publique visant à combattre la propagation du virus.